

Pas d'alternative à une remise de dette

Michel Husson, *Le Courrier*, 30 mai 2015

Le 5 juin, l'Etat grec pourrait bien renoncer à rembourser le Fonds monétaire international (FMI), l'un de ses créanciers au côté des pays de la zone euro et de la Banque centrale européenne (BCE). A moins qu'un accord de dernière minute ne débloque les fonds - ou une part - promis lors de la prolongation du mémorandum d'aide à la Grèce, le 20 février dernier.

Economiste réputé, membre de la Commission du parlement grec chargée d'auditer la dette nationale (lire ci-dessous), Michel Husson était récemment à Lausanne pour un Forum en mémoire d'Ernest Mandel. Le chercheur de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), mis en place par les syndicats français, donne sa lecture de la crise gréco-européenne.

Que pensez-vous de la politique économique mise en place par Syriza?

Michel Husson: J'en pense le plus grand bien. La demande d'une restructuration de la dette est incontournable. C'est le seul scénario - à condition que la réduction des créances soit assez radicale - qui peut permettre à la Grèce de sortir de la crise dans les quatre-cinq prochaines années. De même, le programme d'investissements publics proposé est crucial pour relancer la machine de façon intelligente, par exemple en favorisant la transition écologique, l'énergie solaire notamment. Le programme social et économique de Syriza me paraît donc sensé, même si ces investissements devraient idéalement être mutualisés, réalisés au sein de la zone euro.

Pour le gouvernement grec, le principal obstacle vient des négociations financières qui l'ont conduit à limiter certaines mesures et à en suspendre d'autres. Par exemple, le rétablissement du salaire minimum à son niveau antérieur ou la loi sur la crise humanitaire, pourtant assez modeste du point de vue budgétaire, avec 200 millions d'euros, mais qui est jugée inacceptable par les créanciers.

Que penser de l'exigence européenne de libéralisation du marché du travail?

C'est conforme à l'agenda politique de l'UE, qui estime que cela rendrait la Grèce plus compétitive et permettrait de relancer l'économie. Mais, dans les faits, cela ne marche pas. L'OCDE¹ a elle-même reconnu que la Grèce a déjà appliqué ces réformes structurelles et profondément modifié le marché du travail sans obtenir les résultats escomptés. Il y a une étude de la Commission européenne qui s'interroge sur le « mystère des exportations grecques manquantes ». Or le mécanisme, démontré statistiquement, est simple: si les salaires ont effectivement baissé, les prix des biens à l'exportation sont demeurés stables, la différence servant à rétablir les marges de profits. Au sein même du FMI, un débat a eu lieu, provoqué par les erreurs systématiques dans leurs projections sur la Grèce. Les calculs se basaient sur des modèles où l'on pouvait simultanément faire de l'austérité et avoir de la croissance. La réalité les a invalidés, mais ils fondent toujours la position des créanciers.

Comment l'expliquer? Certains qualifient cette position d'absurde. Ne répond-elle pas plutôt à des intérêts particuliers?

Il y a deux choses. On a, d'une part, affaire à une doctrine, une croyance dans le plan appliqué à l'ensemble de l'Europe et qui ne doit pas être remis en cause. D'autre part, politiquement, il

¹ L'Organisation de coopération et de développement économiques regroupe 34 pays, principalement occidentaux et à l'économie plutôt développée.

y a la volonté de faire capoter une expérience qui suit une autre logique, pas tellement révolutionnaire, mais alternative.

Du coup, un accord équilibré paraît improbable.

Il semble difficile que Syriza renonce à son programme ou que les partisans européens d'une ligne inflexible lâchent prise. Entre ces deux pôles, y a-t-il place pour un accord où personne ne perdrait la face? Il me paraît plus plausible que l'on aille vers la rupture et une suspension des remboursements.

Qui a le plus peur du défaut, l'UE ou la Grèce?

(Longue hésitation). Je pense que les menaces sont assez symétriques, d'où la difficulté à prévoir la sortie de crise.

Concrètement, que peut-il se passer le 5 juin si la Grèce ne remboursait pas le FMI?

Il peut ne rien se passer ! Dans la réglementation internationale, ne pas rembourser le FMI n'est pas considéré comme un défaut. Cela pèserait en revanche sur le rapport de force et durcirait les discussions. La vraie échéance est celle du 30 juin, la fin du mémorandum et de son mécanisme infernal qui voit la Grèce recevoir des prêts pour en rembourser d'autres.

En cas de défaut, la BCE pourrait couper **le financement des banques grecques et provoquer l'abandon de l'euro par ce pays.**

Tout est possible, les réactions en chaîne sont imprévisibles. Les banques grecques pourraient alors être socialisées par l'Etat. L'autre question est : comment payer les fonctionnaires, sachant que le budget de l'Etat représente près de la moitié du PIB ? Se poserait la question de l'établissement d'une monnaie parallèle, mais je ne suis pas assez introduit pour savoir si un tel scénario est en préparation.

Comment expliquer que la situation d'un pays ne pesant que 2 % du PIB européen provoque autant de remous? De quoi la crise grecque est-elle le révélateur?

La Grèce est le premier et le seul pays qui résiste. Il a mis en lumière au sein de l'Europe une certaine dureté idéologique, une homogénéité, une intransigeance vis-à-vis de tout autre voie.

Pourquoi François Hollande, qui s'était fait élire en affirmant vouloir réorienter la politique européenne, ne s'appuie-t-il pas sur la Grèce d'Alexis Tsipras ?

C'est une très bonne question ! On voit là la dépendance, souvent sous-estimée, des Etats par rapport à la finance, celle de la France, en particulier, face à ses banques. Cela s'est manifesté dans d'autres dossiers. Hollande, qui devait être l'ennemi de la finance, a par exemple refusé de séparer banques d'affaires et banques de dépôt. Et la France est un des pays qui a le plus freiné la mise en place de la taxe Tobin et réduit sa portée en excluant les produits dérivés, pourtant parmi les principaux facteurs d'instabilité financière.

Propos recueillis par Benito Pérez

L'échéance du 18 juin

Les travaux de la commission d'experts chargés d'évaluer la légitimité de la dette grecque s'accroissent. Instituée début avril par le parlement grec, elle devrait rendre son rapport préliminaire le 18 juin, annonce Michel Husson, l'un des experts internationaux recrutés par la présidente du parlement Zoé Konstantopoulou et son coordinateur scientifique, le Belge Eric Toussaint. Constituée notamment de juristes, d'économistes et de spécialiste des droits humains, la commission a pu entendre notamment des fonctionnaires témoins des origines et de l'évolution de la dette grecque.